


C.C.A.S. de OGNES

Code Postal 60440

 03.44.87.72.36

LUNDI 26/10/2015 à 19h30 à la Mairie de OGNES

1- Acceptation de dons et legs :

Le CCAS a reçu un don de 30 € (prêt de la salle de réunion de la mairie lors des obsèques de Madame Wudarski), pour lequel la trésorerie demande une délibération.

Le CCAS décide donc à l'unanimité d'accepter ce don et les futurs.

2- Colis de fin d'année :

Madame la Présidente présente aux membres du CCAS les devis reçus pour les colis de fin d'année distribués aux personnes de plus de 60 ans.

- Intermarché à Nanteuil le Haudouin : - un colis pour les femmes 35.79 €
- un colis pour les hommes 36.37 € articles.
Avec 12 articles dans chaque colis.
- Leclerc au Plessis Belleville : un panier de 35 € (14 articles) par personnes, avec panier différents pour les femmes et pour les hommes.
- L'entreprise Clement-Molon à Songeons colis de 29 € (9 articles) ou 46 € (11 articles) par personnes.

Après lecture des devis les membres du CCAS trouve l'offre d'Intermarché trop semblable à celle de l'année dernière, et trouve le colis de Leclerc plus complet, de plus cela permet de faire travailler une autre entreprise de la région.

Le devis de Leclerc au Plessis Belleville est retenu à l'unanimité.

3- Repas fin d'année des séniors :

Le repas aura lieu cette année le samedi 05 décembre à 12h30.

Madame la Présidente présente les devis reçus pour le repas.

- Traiteur « le club sucré salé » à Silly-Le-Long : 39 € par personnes avec un panier de clémentines offert.
- Restaurant « L'orée de la forêt » à Ver-Sur-Launette : 40 € par personnes.

Le devis du traiteur « le club sucré salé » à Silly-Le-Long est jugé plus varié et est retenu et voté à l'unanimité.

Les membres du CCAS procède ensuite au choix du menu.

Il restera à acheter les chocolats.

Séance levée à 20h20.

Fait le 07/11/2015